

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **22**

Procurations : **10**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
**Adhésion au
groupement de
commandes pour l'achat
d'électricité et services
associés coordonné par
le département du Puy-
de-Dôme - Approbation
de l'acte constitutif du
groupement de
commandes**

SEANCE DU MARDI 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 27 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
21 février 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN,
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Pascal THIRIOUX-
RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Eric
BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID,
Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Didier STURMA à David DEROSSIS,
Lisa ASAR à Martine MUNOZ,
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Monique MORENO à Hélène BOUDON,
Patricia BOSTMAMBRUN à Isabelle FUREGON,
Michelle MAGNOL à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Betul SIMSEK.

Secrétaire de séance :

Michel COMBRONDE

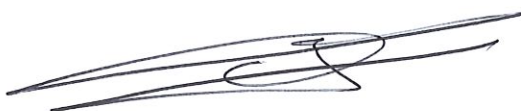
**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES
COORDONNE PAR LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME - APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU
GROUPEMENT DE COMMANDES**

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2113-6 et L.2113-7 relatifs aux groupements de commandes,
- **Vu** le Code de l'Energie et notamment ses articles L.331-1 et L. 331-4 relatifs au choix du fournisseur d'électricité,
- **Considérant** qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Thiers d'adhérer au nouveau groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur,
- **Considérant** qu'il appartiendra à la Ville de Thiers, pour ce qui la concerne, de s'assurer de la bonne exécution des accords-cadres, marchés subséquents et marchés conclus au titre du groupement,
- **Considérant** qu'il est interdit à la Ville de Thiers, d'appartenir à deux groupements ayant le même objet,
- **Considérant** qu'il convient à ce titre de se retirer du groupement coordonné par Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme, à compter du 31 décembre 2024 pour lequel la Ville de Thiers a adhéré en date du 30 septembre 2020.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la sortie du groupement de commandes de fourniture d'électricité coordonné par Territoire d'énergie 63 à compter du 31 décembre 2024,
- **Approuve** l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe de la présente délibération, pour l'achat d'électricité et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur
- **Approuve** l'adhésion de la Ville de Thiers au-dit groupement de commandes pour, à titre indicatif, l'ensemble des sites identifiés à ce jour et dont la liste figure en annexe de la présente délibération. Cette liste demeure susceptible d'évolution en fonction d'éventuels mouvements sur le patrimoine dont la Ville de Thiers est propriétaire ou locataire.
- **Autorise** Monsieur Stéphane RODIER en sa qualité de Maire de la Ville de Thiers, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance



Michel COMBRONDE

Le Maire,



Stéphane RODIER